



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS  
À L'ÉTRANGER

**DELIBERATION N° 5 / 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR  
L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER  
Réunion du 23 février 2006**

**Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni le 23 février 2006 à 15h30**

Etaient présents :

M. Philippe ETIENNE, M. Hubert RENIE, M. Jean-François DESMAZIERES, M. Michel LUMMAUX,  
M. Sylvain RIQUIER, M. Gérard BLONDEL.  
M. Philippe DECOUAI, S,  
M. Philippe CERF,  
M. Robert DEL PICCHIA, M. François ROCHEBLOINE,  
M. André FERRAND, M. Francis HUSS, M. Jean-Pierre BAYLE, M. François DENIS,  
M. Abdelouhab BOUKOURAYCH,  
M. Didier PEREME, M. Roger FERRARI, M. Edmond PORRA, M. François TURLAN.

*En application de l'article 4 du décret n°2003-1288 du 23 décembre 2003, M. François PERRET, M. Thierry LE GOFF, empêchés, ont donné procuration à Monsieur Philippe ETIENNE.*

*Mme Anne DUTERTRE, M. Jean-Christophe DEBERRE, empêchés, ont donné procuration à M. Michel LUMMAUX.*

*Mme Françoise LE BIHAN, empêchée, a donné procuration à M. Sylvain RIQUIER.*

*M. Michel BOUDOUX, empêché, a donné procuration à M. Didier PEREME.*

*Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Gilles LE MOAL, M. Jean SARREO.*

**POINT N° 5 : subventions pour les établissements hors réseau**

L'Agence souhaite accorder une subvention à l'école franco-sénégalaise de Fann, afin de soutenir la participation de deux enseignants à une action de formation continue organisée par la DESCO.

L'Agence demande à son conseil d'administration l'autorisation de verser une subvention de 1197 euros.

Le Président soumet la subvention pour cet établissement hors réseau au vote du conseil d'administration.

VOTE POUR : Unanimité

Le versement de cette subvention à un établissement homologué hors réseau est adopté.

Pour exécution,  
La Directrice

Maryse BOSSIÈRE

Le Président

Philippe ETIENNE

**Destinataires**

Monsieur le ministre des affaires étrangères,

Madame la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Monsieur le ministre délégué au budget et à la réforme de l'Etat